



Contact presse Caf
Céline Suau
Tél : 04 67 22 92 79
Mobile : 06 32 54 41 90
celine.suau@cafherault.cnafmail.fr

AGRESSION A L'ACCUEIL CAF

Prison ferme pour avoir agressé un agent d'accueil de la CAF et dégradé les locaux en mars dernier.

Le Directeur de la Caf de l'Hérault « *condamne fermement les incivilités, menaces et actes de violence envers les agents qui exercent une mission de service public. Il rappelle que « ces faits constituent un délit et feront l'objet systématique d'un dépôt de plainte auprès de Monsieur le Procureur de la République ».*

Le jugement ne s'est pas fait attendre. **Le 13 mars dernier, la Caf de l'Hérault dépose plainte contre un allocataire ayant agressé verbalement et physiquement un de ses agents d'accueil dans l'exercice de ses fonctions.** Convoqué par le juge en comparution immédiate, l'allocataire sera poursuivi pour des faits de violences sur une personne chargée d'une mission de service public.

Le jugement du 6 mai 2019, le condamne à 18 mois de prison ferme dont 10 mois avec sursis, avec obligation de travail, obligation de soin et obligation d'indemniser les victimes.